

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 35e anniversaire de la glorieuse Marche Verte, et Nous sommes fermement déterminé à imprimer une dynamique renouvelée à l'esprit qui y préside. Nous avons engagé à cette fin d'audacieuses initiatives participatives, qui sont autant de Marches durables vouées au développement, à la démocratie et à l'unité.

A cet égard, l'on citera en premier lieu, l'Initiative d'Autonomie, qui vient d'amorcer un tournant décisif, en allant au-delà de l'unanimité nationale et du soutien onusien et international dont elle est l'objet, pour susciter une large adhésion au cœur même des camps de Tindouf, où elle anime désormais la flamme des espérances.

Opérant une rupture avec les approches dont l'inapplicabilité a été confirmée par l'ONU, l'Initiative d'Autonomie, a, de fait, mis en route un processus de négociations onusiennes, positif et réaliste.

Autant la position de notre pays s'est distinguée par un souci de clarté, de dialogue et de réalisme, autant les adversaires de notre intégrité territoriale se sont obstinés à fuir leurs responsabilités et à manigancer pour contrarier la dynamique créatrice enclenchée par l'Initiative d'Autonomie.

Il appartient donc à la communauté internationale d'identifier clairement et sans ambages les responsables des entraves obstruant le processus de négociation. Ce sont, en l'occurrence, les adversaires du Maroc qui persistent dans l'immobilisme, l'intransigeance et la division, au lieu de favoriser la dynamique, le dialogue et la concorde.

Il est révolu le temps des dérobades où certains pouvaient se soustraire à leurs obligations. L'heure de vérité a sonné pour dévoiler à la communauté internationale les affres de la répression, de l'intimidation, de l'humiliation et des tortures qui sont infligées à nos compatriotes dans les camps de Tindouf, en violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit international humanitaire.

Face à cette situation dramatique, Nos fidèles sujets à Tindouf, hommes et femmes, vieillards et enfants, ne cessent d'exprimer courageusement et avec de plus en plus de véhémence, leur opposition croissante à la répression et la tyrannie. Preuve en est que, malgré les contraintes du blocus étouffant qui leur est imposé, ils regagnent massivement leur

patrie, le Maroc, se mettant spontanément en phase avec l'Initiative d'Autonomie et l'esprit du projet de régionalisation avancée.

Nous attirons l'attention de la communauté internationale et des organisations des droits de l'homme, pour affirmer qu'il n'est ni équitable, ni acceptable d'afficher tant d'indifférence et de complaisance face à la persistance d'une situation juridiquement saugrenue, humainement dramatique et politiquement inacceptable.

Nous les engageons à prendre leurs responsabilités en mettant un terme à la violation persistante des conventions internationales humanitaires par l'Algérie qui a créé une situation aberrante inédite, notamment en refusant d'autoriser le Haut Commissariat aux Réfugiés à assurer le recensement et la protection des populations des camps.

Nous affirmons, à cet égard, que Nous n'abandonnerons jamais Nos fidèles sujets dans les camps de Tindouf, ni où que ce soit ailleurs. Nous ne ménagerons aucun effort pour qu'ils puissent exercer leurs droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté d'expression, de mouvement et de retour à leur mère-patrie.

En exprimant Notre refus de voir les libertés dont jouit notre pays honteusement instrumentalisées pour porter atteinte à notre intégrité territoriale, Nous tenons également à affirmer que Nous ne laisserons quiconque entraver la marche démocratique en cours dans notre pays.

Cher peuple,

Le Maroc, qui exerce sa souveraineté sur la totalité de son territoire, et assume clairement et sans la moindre ambiguïté ses responsabilités juridiques internationales, fustige le colportage d'allégations mensongères sur l'existence de zones prétendument "sous contrôle" à l'est du dispositif de défense, dont chacun connaît le caractère pacifique et les sages finalités qui y président.

Notre pays ne tolérera aucune violation, altération ou mise en doute de la marocanité de ces zones, pas plus qu'il n'admettra de menées provocatrices visant à imposer le fait accompli ou à modifier le statu quo.

Partant de son attachement à la légalité nationale et internationale, le Maroc poursuivra sa coopération sincère avec le Secrétaire Général des Nations Unies et son Envoyé personnel, en vue de trouver une solution politique définitive à ce différend régional artificiel, sur la base de l'Initiative d'Autonomie.

Cher peuple,

Quels que soient les acquis politiques enregistrés par notre cause nationale, il est impératif et incontournable, si l'on veut accompagner les développements qu'elle connaît, emporter les batailles qu'elle induit, et relever les défis y afférents, de poursuivre la mise en œuvre des axes de la stratégie intégrée que Nous avons annoncée dans le précédent discours de la Marche Verte.

- Le premier de ces axes concerne la régionalisation avancée dont Nous avons lancé le chantier, et dont la mise en œuvre profitera aux Provinces du Sud à titre prioritaire, avec ce que cela implique comme élargissement de la gestion démocratique des affaires régionales et comme consolidation des droits de l'homme au moyen de mécanismes régionaux et locaux. De même que ces provinces figurent en tête des bénéficiaires de la politique de déconcentration.

- Le deuxième axe porte sur la restructuration du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes. A cet égard, Nous procéderons prochainement, avec l'aide de Dieu, à la promulgation d'un Dahir pour le nouveau Conseil, lequel sera mis en place sur la base des réformes substantielles suivantes:

- Démocratisation de sa composition : en faisant en sorte que celle-ci procède exclusivement des instances, des Chioukhs et des personnalités ayant la qualité représentative, et en renforçant son ouverture sur les nouvelles élites, notamment parmi les organisations de la société civile locale, dont les associations des droits de l'Homme, des jeunes et des femmes, ainsi que les forces productives et les représentants des citoyens ayant rallié la patrie et des résidents à l'étranger.

- Adoption d'une nouvelle gouvernance de nature à garantir la rationalisation des structures et des modes de fonctionnement du conseil.

- Elargissement de ses compétences, de sorte qu'elles couvrent en particulier les missions de représentation et en matière de développement, ainsi que celles touchant à la mobilisation nationale et internationale et aux efforts de réconciliation entre l'ensemble des fils du Sahara marocain.

Concernant le troisième axe relatif à la restructuration de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du sud du Royaume, Nous avons pris les deux décisions suivantes :

- La première consiste à limiter le ressort territorial de l'Agence à la zone de Sakia-El-Hamra et Oued-Eddahab et à focaliser ses missions sur la réalisation de projets de développement humain et la mise en œuvre de programmes locaux, générateurs d'emplois pour les jeunes et propres à consolider la justice sociale et à faciliter les conditions d'accueil et d'appui à l'intégration des ralliés.

- La seconde décision porte, elle, sur la création d'une nouvelle agence à vocation similaire, dont la compétence territoriale couvre le reste des provinces qui sont actuellement du ressort de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du sud du Royaume, ainsi que d'autres provinces de la région. L'entité ainsi créée aura pour mission de poursuivre le développement de cette zone, eu égard à la place toute particulière qu'elle occupe auprès de Notre Majesté.

A cet égard, Nous invitons le gouvernement à diligenter les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ces deux décisions.

- Concernant les axes de cette stratégie induisant le devoir de maintenir la mobilisation populaire et d'appuyer les efforts assidus de la diplomatie officielle, Nous réaffirmons la nécessité de les étayer par des initiatives parallèles audacieuses que le Parlement, les partis politiques, les instances de défense des droits de l'Homme, les structures associatives et les médias devraient mener dans le cadre de la défense de notre cause.

Nous demeurons ainsi fidèle à la mémoire de l'artisan de la Marche Verte, Notre vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son me, et au serment immuable y afférent.

Nous invoquons avec recueillement le souvenir des martyrs de l'intégrité territoriale et rendons hommage à ceux qui y veillent, en l'occurrence les forces armées et les autorités sécuritaires et territoriales. Nous prions le Très-Haut pour le succès de toutes les Marches que nous menons afin de sauvegarder l'unité de la nation et de préserver la dignité du citoyen.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".